

PO FEDER

PO FEDER : Programme Opérationnel du Fonds Européen pour le Développement Régional

Il soutient les actions suivantes :

- développer les nouveaux moteurs de croissance à très forte valeur ajoutée par la recherche développement, l'innovation et le transfert de technologie, sur des thématiques clefs telles que la biodiversité, l'écologie de la santé et la dynamique des territoires ;
- renforcer le tissu économique local et viser un développement par le marché intérieur ;
- susciter l'initiative privée ;
- poursuivre le désenclavement du territoire en milieu urbain.

Société Délices de Guyane financée par le FEDER

Vous souhaitez un accompagnement dans la réalisation de votre projet. Il suffit de vous adresser au Relais Europe.

Tél : 0594 25 05 25 - Mail : relais@europe-guyane.fr

Informations complémentaires :

Téléchargez l'intégralité du PO FEDER (313 pages)

Téléchargez l'intégralité du DOcument de Mise en Oeuvre (DOMO) du PO FEDER (182 pages, mis à jour le 02 décembre 2011)

Téléchargez les axes du PO FEDER et les fiches DOMO correspondantes en cliquant sur les pdf :

Axe 1 : développer les potentialités à très forte valeur ajoutée et innovantes

Fiches DOMO de l'axe 1

Axe 2 : renforcer le tissu économique existant et viser un développement par le marché intérieur

Fiches DOMO de l'axe 2

Axe 3 : désenclaver le territoire

Fiches DOMO de l'axe 3

Axe 4 : compenser les surcoûts induits par l'ultrapériphéricité et autres handicaps structurels

Fiches DOMO de l'axe 4

Axe 5 : renforcer la gouvernance économique

Fiches DOMO de l'axe 5

Axe 6 : garantir un développement durable dans un contexte environnemental exceptionnel

Fiches DOMO de l'axe 6

Axe 7 : assurer un développement équilibré du territoire en favorisant l'essor des activités de proximité

Fiches DOMO de l'axe 7

Axe 8 : améliorer le cadre de vie

Fiches DOMO de l'axe 8

Axe 9 : garantir l'accès de tous à l'éducation

Fiches DOMO de l'axe 9

Autres liens utiles :

Téléchargez le formulaire de demande de subvention du PO FEDER

Téléchargez les contacts utiles du PO FEDER en cliquant [ici](#)

Téléchargez le rapport final d'évaluation à mi-parcours du PO_FEDER et CPER de la Guyane

Téléchargez les principales réglementations applicables pour le FEDER en cliquant sur les pdf :

Décret n°2007-1303 du 3 septembre 2007 : il fixe les règles générales d'éligibilités des dépenses des programmes du PO FEDER et du PO FSE pour la période 2007-2013

Règlement n°1083-2006 du Conseil du 11 juillet 2006 : dit « règlement général », il fixe les dispositions générales sur le FEDER, le FSE et le Fonds de Cohésion : champs d'application, éligibilité géographique, cadre financier, approche stratégique, gestion, évaluation,...

Règlement n°1828-2006 du 8 décembre 2006 : il fixe les modalités d'exécution du règlement général et du règlement FEDER, notamment en ce qui concerne les obligations d'information et de publicité et les systèmes de gestion et de contrôle.